

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**  
**SÉANCE du 24 MAI 2013**

---

**Délibération n° 35-2013**

Le conseil d'administration approuve le modèle économique proposé pour la formation continue.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

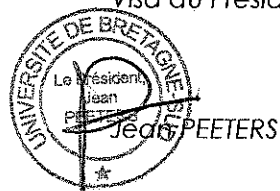
Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

**Délibération adoptée.**

Visa du Président



Document(s) en annexe au présent extrait : Modèle économique

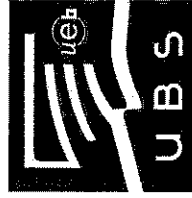
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013

# Conseil d'administration

## 24 mai 2013

Service Formation Continue

Présentation du Modèle économique  
Formation Continue UBS  
Gilles Pinte VP OFTLV



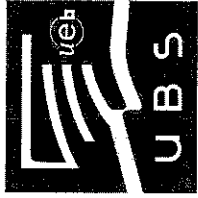
Université  
de Bretagne-Sud

# Objectifs du modèle économique

Service Formation Continue

## Garanties apportées par le SFC

1. Veille, connaissance et mise en œuvre des réglementations spécifiques afin d'assurer la régularité des activités de Formation Continue de l'UBS en cas de contrôle (notamment par la DIRECCTE et Chambre régionale des Comptes), Code de l'éducation, Code du travail, Code du commerce
2. Garantie juridique
  - Présentation de l'offre et conventions (modèles et pièces réglementaires)
  - Déclarations annuelles (DIRECCTE, Ministère, etc...)
  - Assurance des stagiaires, intervenants et matériels (spécifique FC)
3. Déclaration d'existence



Université  
de Bretagne-Sud

# Objectifs du modèle économique

Service Formation Continue

## Garanties apportées par le SFC (suite)

### 4. Garantie fiscale

Comptabilité séparée (obligation du code du travail)

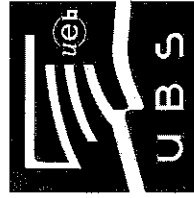
Justification de l'utilisation des recettes de formation continue et gestion des reliquats (contrôle DIRECCTE et Chambre régionale des Comptes)

### 5. Garantie de la cohérence commerciale

Cohérence de la politique de prix dans l'UBS

Cohérence des prix vis-à-vis des concurrents du secteur privé (pas de distorsion de concurrence : jurisprudence sur la concurrence déloyale)

Définition des conditions générales de vente



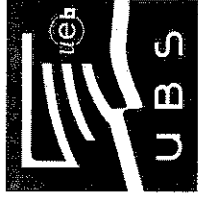
Université  
de Bretagne-Sud

# Objectifs du modèle économique

Service Formation Continue

## Valeur ajoutée- Services rendus

1. Mise en place de procédures simplifiées et accélérées pour l'ensemble de la gestion administrative
2. Personnel spécialisé et qualifié : chargé de mission / conseiller formation / assistant gestion / responsable
3. Mutualisation des dépenses , les coûts globaux sont moins importants que s'ils étaient pris en charge individuellement par chaque composante
4. Amortissement des dépenses publicitaires et des charges administratives sur l'ensemble des formations : les coûts SFC sont des coûts variables en fonction des formations ; ils seraient des coûts fixes si chaque composante gérait ses formations en propre
5. Flexibilité de l'organisation par rapport à l'évolution de la demande



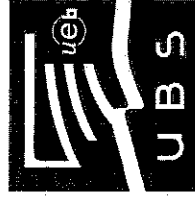
Université  
de Bretagne-Sud

# Chiffres Clés 2011

## Formation Continue UBS

Service Formation Continue

1.	Informations accueil SFC	2600 demandes annuelles
2.	Reprises d'Etudes	1500 dossiers / 572 inscrits
3.	Validation des acquis	152 dossiers / 106 en jury
4.	DAEU	300 dossiers / 123 inscrits
5.	Alternance	50 dossiers SFC / 101 inscrits (dont IUT Lorient)
6.	Diplômés FC	381 diplômé(e)s
7.	Formation professionnelles qualifiantes	378 stagiaires
8.	CA SFC (prestations et subventions)	1 128 439,21 €
9.	Fréquentation pages vues site SFC	85 849/ 2011
10.	Temps moyen passés sur les pages	3 min 46 s



Université  
de Bretagne-Sud

# Modèle proposé: Service Public Reprises d'Etudes, Validation des acquis, DAEU Inscription dans des formations dites initiales

Service Formation Continue

1. Tous les postes enseignants FC sont rattachés définitivement aux composantes.
2. Les droits d'inscriptions reviennent à l'université.
3. Les recettes de ces activités de formation continue (Conseil Régional, CIF...) sont affectées au SFC pour son fonctionnement.
4. Dans le cadre de la VAE le service FC rétribuera 4HTD par dossier VAE passé en jury et 0.5 HTD par études de faisabilité passées en jury, les composantes répartiront ces sommes aux membres des jurys.

# Modèle proposé: Service Commercial Formations diplômantes mises en place par la composante dans le cadre de l'alternance

Contrats de professionnalisation, CIF, plan de formation ...

Service Formation Continue

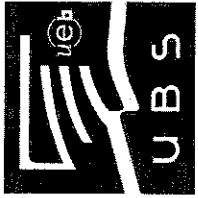
## Répartition des recettes FC:

- 1.Composantes 67% : la composante rémunère les intervenants, la coordination et les frais annexes
- 2.Frais de gestion université 8%
- 3.Service Formation continue 25%



# Modèle proposé: Service Commercial Formations professionnelles qualifiantes, DU

1. La proposition vient de la composante ou du SFC
  - ✓ Sur les recettes, le SFC et l'université prélèvent sur les recettes respectivement 25 % et 8 % pour la gestion administrative et l'ingénierie pédagogique.
  - ✓ Le SFC paie les heures et autres frais
  - ✓ Le solde va à la composante
2. Le SFC fait appel à des intervenants extérieurs à la composante (en cas de non disponibilité des enseignants)
  - ✓ pas de retour aux composantes



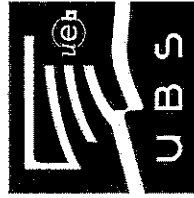
Université  
de Bretagne-Sud

Service Formation Continue

• Le SFC s'engage à mettre en paiement les versements aux  
composantes au premier trimestre de l'année civile

B.P. 92116 – 56321 LORIENT CEDEX ☎ 02.97.87.11.30

[www.univ-ubs.fr/fc](http://www.univ-ubs.fr/fc)



Université  
de Bretagne-Sud

## Prochains CA

Service Formation Continue

- Le SFC proposera la tarification des actions de formation continue de l'UBS
- Le SFC proposera les différentes procédures et modalités de fonctionnement
- Le bilan des activités sera présenté annuellement